

baromètre de la concertation

et de la décision publique

2012

NOVEMBRE 2011
1^{ERE} ÉDITION

Pourquoi un Baromètre de la concertation et de la décision publique ?

Harris Interactive a réalisé pour Res publica la première édition du Baromètre* de la concertation et de la décision publique. Cette enquête fait le point, pour la première fois, sur ce que pensent les Français de la démocratie en pratique. Il s'agissait de connaître leur opinion sur la manière dont les décisions sont prises, notamment au niveau local et sur la façon dont ils peuvent participer à la préparation de ces décisions. Il convenait également de vérifier une intuition issue du terrain : les Français sont-ils aussi enthousiastes et motivés que ces élus, encore minoritaires, qui sont convaincus que le mode de décision publique doit changer et qu'il doit inclure une forte dimension de concertation ?

* Enquête réalisée en ligne du 29 juin au 6 juillet et 13 au 20 juillet 2011. Échantillon de 1 370 personnes représentatif de la population Française âgée de 18 ans et plus, résidant dans une commune d'au moins 3 500 habitants, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Les Français plébiscitent la concertation, gage de « bonne décision »

Deux tiers des Français ont entendu parler de concertation. Mais lorsqu'on leur explique précisément ce dont il s'agit, ils sont 90 % à considérer que c'est une bonne chose.

Un tiers des Français déclare avoir participé à une concertation. Ils en sont très majoritairement satisfaits : ils y ont appris des choses, ont pu exposer leurs arguments et ont même pris plaisir à débattre avec d'autres personnes. Ils ont participé parce que le sujet les concerne mais aussi parce qu'ils s'intéressent en général aux projets de leur ville et souhaitent y contribuer.

Les Français font le lien entre démocratie participative et qualité de la décision : une bonne décision est, pour 91 % des Français, une décision qui respecte l'intérêt général et qui a fait l'objet d'une discussion avec ceux qu'elle concerne (86 %).

C'est la raison pour laquelle 80 % des Français estiment qu'il faut développer les pratiques de concertation et favoriser la participation de tous les citoyens, particulièrement de ceux qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole.

Toutefois, deux tiers d'entre eux expriment des doutes sur la sincérité des processus de concertation. ■

La concertation

La concertation (ou démocratie participative) consiste à mettre en place des démarches (réunions, ateliers citoyens, forum sur internet, questionnaires, etc.) permettant d'organiser la participation des citoyens à la vie de leur commune (de leur département ou de leur région), notamment en leur demandant leur avis avant la prise de décision par les élus. La concertation vise donc à associer les citoyens à la préparation des décisions publiques.

harris
INTERACTIVE pour _____

RESPUBLICA
Stratégie & ingénierie de la concertation

Retrouvez les résultats sur
www.barometre.respublica-conseil.fr

Les Français ont une idée précise des finalités de la concertation

Lorsqu'elle est clairement définie, la concertation emporte une très forte adhésion des Français qui lui assignent des finalités précises. Une très grande majorité des personnes interrogées considère que la démocratie participative a pour effet d'associer les citoyens à la vie locale (82 %), d'augmenter l'adhésion des citoyens aux décisions déjà prises (66 %) et de renforcer la transparence des décisions et de l'action publique (63 %).

En revanche, elles sont nettement moins nombreuses à considérer que la démocratie participative a pour effet de donner le pouvoir de décision aux citoyens (45 %), d'offrir aux citoyens la possibilité de contrôler les élus (41 %) ou de trop ralentir les processus de décision publique (37 %).

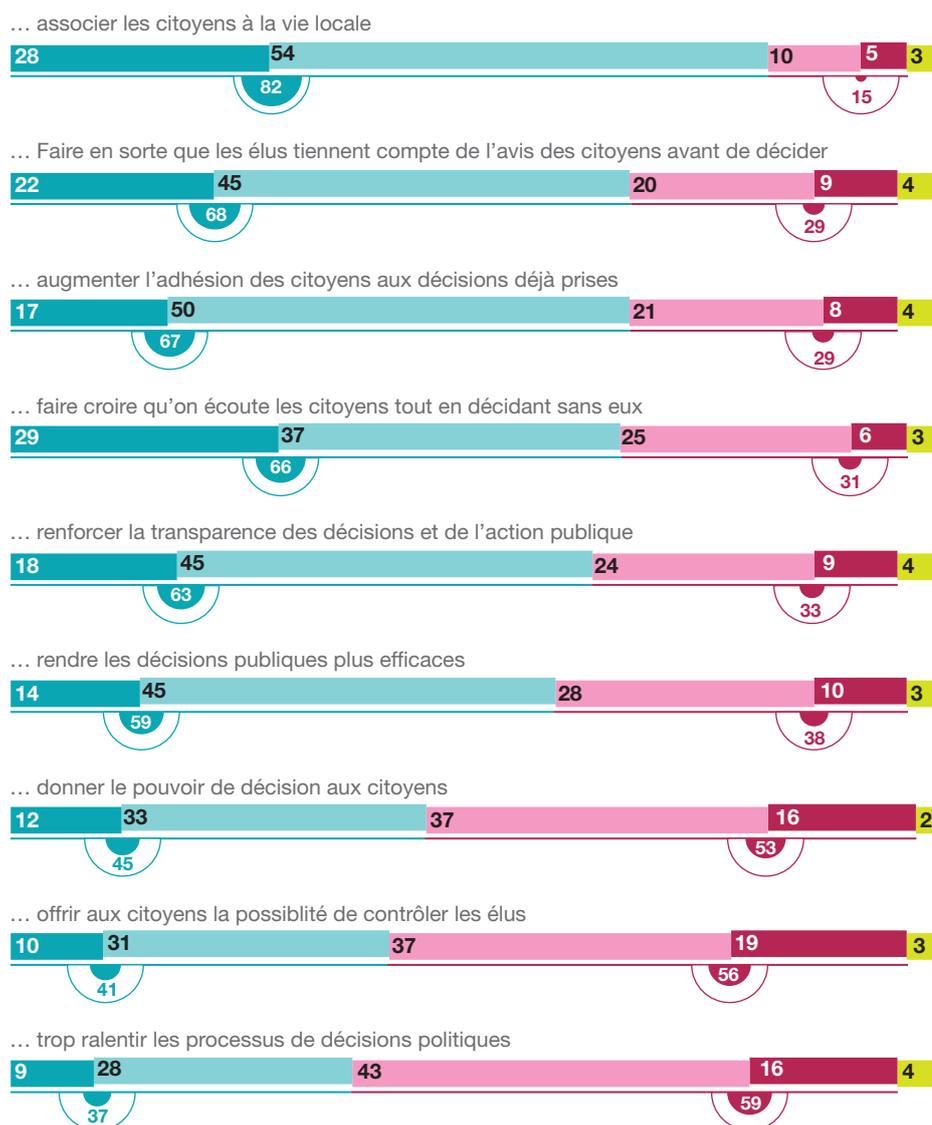
Ces données montrent que les français ne confondent pas la démocratie parti-

cipe et la démocratie représentative, ni ne souhaitent substituer l'une à l'autre.

Cependant, les Français expriment un certain doute vis-à-vis de la sincérité des processus de concertation. S'ils sont plus des 2/3 à considérer que la démocratie participative a pour effet de faire en sorte que les élus tiennent compte de l'avis des citoyens avant de décider, ils sont aussi nombreux à penser qu'elle a pour effet de faire croire qu'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux. ■

D'après les interviewés, la démocratie participative permet avant tout d'associer les citoyens à la vie locale

● Selon vous, aujourd'hui la démocratie participative a-t-elle pour effets de.... ?



Les thèmes de concertation

Les démarches de démocratie participative, auxquelles les Français ont participé, portent principalement sur des thématiques pour lesquelles la concertation est obligatoire : les projets d'urbanisme ou d'aménagement (48 %), la vie de quartier (46 %), les projets de transports (32 %).

En revanche, les sujets pour lesquels il n'existe pas d'obligation légale de concerter avec la population sont nettement moins souvent cités : c'est le cas des déchets (19 %) et de l'eau (11 %). Or, on sait, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, que les oppositions de voisinages et le syndrome de NIMBY* sont très fréquents ; ces sujets sont peu mis en débat, ce qui aboutit souvent au blocage des projets.

Les collectivités se contentent trop souvent de limiter la concertation à ce que prévoit la loi alors que l'aspiration des Français est plus large : 57 % des Français demandent un élargissement de la concertation à tous les sujets.

* Le phénomène NIMBY (Not In My Back Yard) consiste en la défense d'intérêts uniquement individuels sans élévation à un niveau collectif.

Pour les Français, la concertation est utile

Les Français qui ont participé à un processus de concertation sont globalement satisfaits de cette participation. En effet, 81 % disent avoir appris des choses sur le projet, le quartier ou la ville, 66 % ont pris plaisir à débattre avec d'autres personnes, 64 % ont pu exposer leurs arguments et points de vue, 59 % considèrent que les gens s'écoutaient entre eux. En outre, deux tiers des personnes interrogées ont mieux compris, grâce aux débats, comment se prennent les décisions et 64 % d'entre elles considèrent que les organisateurs étaient à l'écoute des participants. Enfin, 61 % des Français considèrent que le débat a été utile et 54 % déclarent que cela leur a donné envie de s'impliquer davantage dans la vie de leur commune.

Ces résultats confirment que les Français aiment débattre et montrent qu'ils sont satisfaits de la manière dont se sont déroulés les concertations auxquelles ils ont participé. Seulement 28 % d'entre eux disent avoir perdu leur temps dans les débats auxquels ils ont participé (mais 71 % pensent le contraire) et 20 % disent n'avoir pu y participer parce que les échanges étaient trop techniques. Ces résultats sont encourageants pour tous ceux qui organisent des concertations. Toutefois, il conviendrait de mieux comprendre pourquoi une forte minorité des participants dit avoir perdu son temps. Enfin, il serait utile de savoir si les maîtres d'ouvrages sont également convaincus de l'utilité des démarches de concertation qu'ils organisent. ■

Les Français souhaitent le développement des pratiques de concertation

Près d'un Français sur deux (46%) estime qu'il n'y a pas assez de démarche de participation dans sa commune, tandis que 1 % pense qu'il y en a trop et 51 % qu'il n'y en a ni trop, ni trop peu.

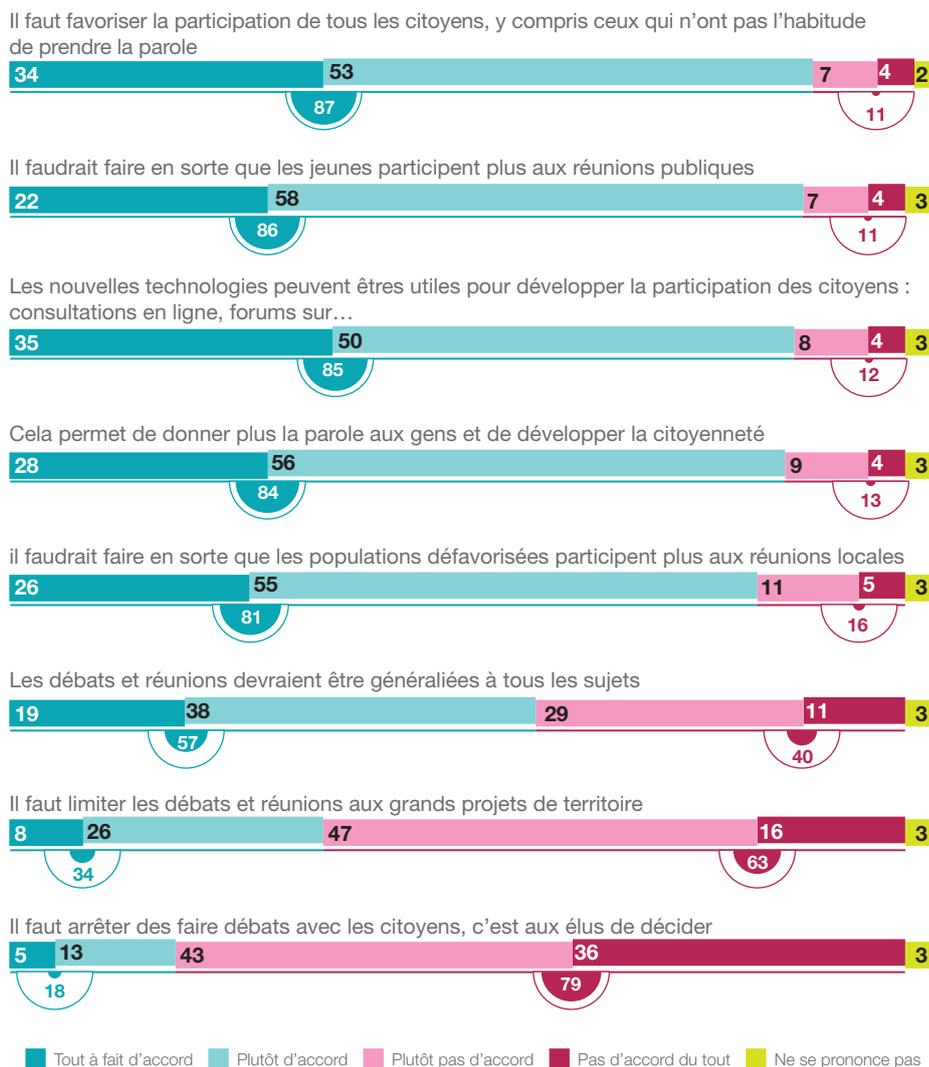
Plus largement, 80 % des Français estiment, indépendamment de ce qui se pratique dans leur commune, qu'il faut développer les démarches de démocratie participative. Il apparaît ainsi que la pratique de la concertation actuelle, loin de décourager les Français, les conduit au contraire à vouloir participer davantage.

Plus encore, les Français souhaitent que la démocratie participative s'adresse à tous. Ils sont ainsi 87 % à déclarer qu'il faut favoriser la participation de tous les citoyens, y compris ceux qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole et qu'il faudrait faire en sorte que les jeunes (86 %) et les populations défavorisées (81 %) participent davantage aux réunions locales. 84 % d'entre eux estiment, en effet, que cela permettrait de donner plus la parole aux gens et de développer la citoyenneté.

Les sujets sur lesquels les Français souhaiteraient en priorité être invités à participer sont d'abord ceux qui concernent directement leur vie quotidienne : les transports, et les déplacements, le stationnement (45 %) ainsi que l'aménagement et l'urbanisme (45 %) ; ils souhaitent aussi, dans une moindre mesure, débattre des nuisances (bruit, qualité de l'air, 33 %), du logement (27 %) et de la propreté (26 %) mais aussi de la sécurité (39 %). ■

La nécessité de favoriser la participation de tous, notamment des jeunes et des catégories défavorisées

Voici différentes opinions que l'on peut entendre concernant l'avenir de la démocratie participative, de la participation des citoyens à la vie publique. Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune d'entre elles ?



Les Français font davantage confiance aux élus qui pratiquent la concertation

Pour prendre une bonne décision, les Français font d'autant plus confiance à leurs élus, que ceux-ci dirigent des collectivités « proches ». C'est ainsi que pour 65 % des Français, les élus des communes sont susceptibles de prendre une bonne décision, 60 % d'entre eux pensent la même chose pour les élus des intercommunalités, 57 % pour les élus des régions et 56 % pour ceux des

départements. Les députés européens n'obtiennent cette confiance que pour 36 % des personnes interrogées; viennent après les députés et sénateurs (34 %), le Président de la République (29 %) et les ministres (27 %).

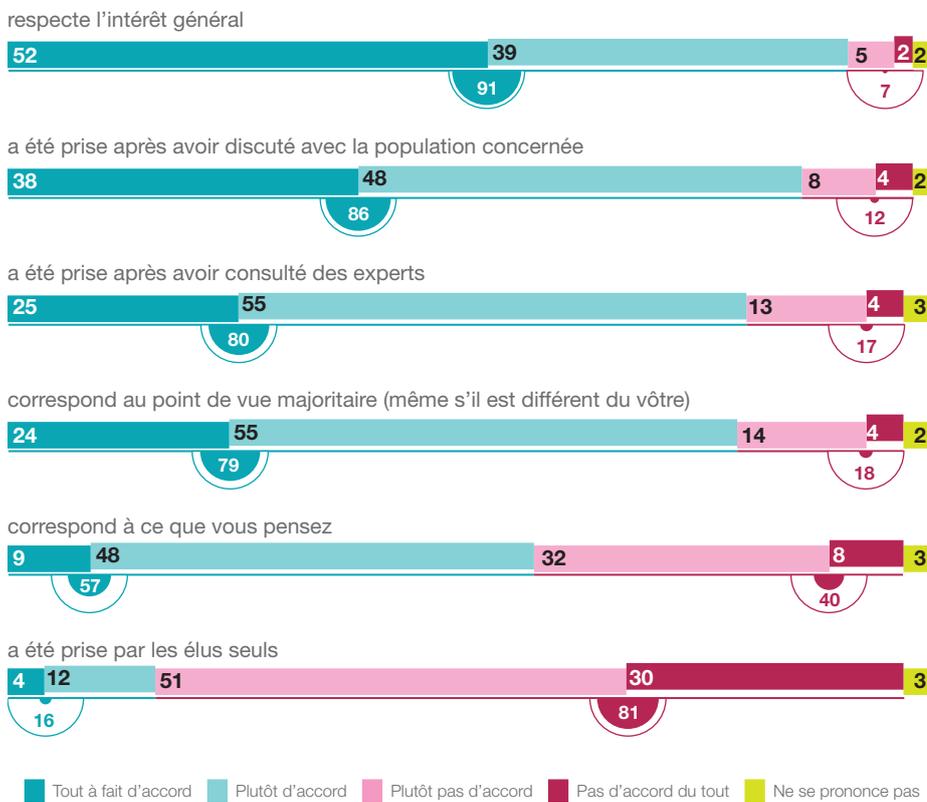
Tout se passe comme si les Français, en matière de « bonne décision », accordaient en priorité leur confiance

aux élus avec qui ils sont susceptibles de discuter directement. Enfin, le lien doit être établi entre ce niveau de confiance, la demande exprimée par les Français de « plus de concertation » et ce qu'ils disent de la qualité de la décision.

Les Français font donc davantage confiance aux élus des collectivités qui pratiquent la concertation. Par exemple, 71 % de ceux qui ont connaissance d'une concertation dans leur commune font confiance à leurs élus alors que ceux qui déclarent ne pas avoir connaissance d'une telle démarche ne sont que 54 % à leur faire confiance. ■

Une bonne décision respecte avant tout l'intérêt général et est issue de la discussion avec la population concernée

● Selon vous une bonne décision prise par les élus est une décision qui... ?



Qu'est-ce qu'une bonne décision ?

Pour les Français, une « bonne décision » est une décision qui respecte l'intérêt général (91 %), qui a été prise après avoir été discutée avec la population concernée (86 %) ou après que les experts aient été consultés (80 %). Une bonne décision est aussi une décision qui correspond au point de vue majoritaire (79 %).

Les Français sont moins nombreux à considérer qu'une bonne décision est une décision qui correspond à ce qu'ils pensent (57 %). Et ils sont très minoritaires à penser qu'une bonne décision est prise par les élus seuls (16 %).

RESPUBLICA
Stratégie & ingénierie de la concertation

Res publica est un cabinet conseil spécialisé dans la stratégie et l'ingénierie de la concertation. Depuis 2004, il accompagne les collectivités territoriales et les administrations publiques pour mettre au point des processus de participation publique afin de rendre leurs décisions plus performantes, c'est-à-dire plus pertinentes et plus efficaces dans leur mise en œuvre. Res publica consacre une part importante de son activité à la recherche et au développement de méthodes efficaces de concertation.

harris
INTERACTIVE

Harris Interactive réalise des études qualitatives et quantitatives dans de nombreux secteurs d'activités, en utilisant toute la panoplie des outils de recueils (téléphone, face à face, postal, en ligne). Précurseur des études en ligne, Harris Interactive a développé une expertise de pointe dans l'utilisation de cette technique de recueil, notamment à partir de l'utilisation de son access panel. Harris Interactive gère en effet un access panel propriétaire online de plusieurs millions de membres dans le monde, dont plusieurs centaines de milliers en France.